

De 3 ans au CM2



LOISIRIORGES

Centre de loisirs
municipaux du mercredi

Ville de Riorges 2021/2022


Riorges
LA VILLE NATURE

Centre Social
de RIORGES


CRV
Comité Riorgeois de Vacances


ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de la Loire

Accueil de loisirs du mercredi

La Ville de Riorges a confié au **centre social de Riorges** (de 3 ans au CE1) et au **Comité Roannais de Vacances** (du CE1 au CM2) l'organisation et la gestion des centres de loisirs municipaux du mercredi. Les enfants sont accueillis chaque mercredi de l'année scolaire, à la journée ou à la demi-journée.



Ces structures, dans leurs projets éducatifs, se sont fixées les objectifs de **favoriser le développement des loisirs éducatifs** pour les enfants, de promouvoir une **éducation à la citoyenneté** et de faire du centre de loisirs **un lieu pour tous**.

L'encadrement des activités est assuré par du personnel qualifié, dans le respect de la réglementation en vigueur dans les centres de loisirs sans hébergement.

De 3 ans au CE1

La journée au centre social

Le matin



Les enfants peuvent arriver de 7h15 à 9h. Pendant ce temps d'accueil, plusieurs ateliers leur sont proposés (lecture, jeux de société, dessin...).

Les enfants sont ensuite répartis en groupes d'âges pour des activités manuelles, sportives, musicales...



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher.

Les enfants de CE1 peuvent choisir leur structure d'accueil : centre social ou CRV

Le déjeuner

Il est possible de déjeuner au restaurant scolaire de l'école des Sables. Les enfants sont accompagnés par des animateurs.

L'après-midi



Les enfants sont accueillis de 13h15 à 14h.

Après un temps calme, ils participent à des activités adaptées à leur groupe d'âge.



Entre 17h et 18h30, les parents peuvent venir les chercher.

Du CE1 au CM2

La journée avec le Comité Roannais de Vacances (CRV)

Les enfants du CE1 au CM2 sont accueillis à l'école Fontquentin à Roanne par le Comité Roannais de Vacances. Un transport en car est prévu depuis le centre social de Riorges.

Le matin



Les enfants peuvent arriver de 7h15 à 9h à l'école Fontquentin à Roanne ou au centre social de Riorges de 7h15 à 8h45.

Un programme d'activités est remis aux enfants pour chaque période.



De 11h30 à 12h15, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou à partir de 11h45 au centre social de Riorges.

Le déjeuner

Il est possible de déjeuner sur place, à l'école Fontquentin de Roanne.

L'après-midi

Les enfants peuvent arriver de 13h15 à 14h à l'école Fontquentin à Roanne ou de 13h15 à 13h30 au centre social de Riorges.

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître le programme des activités proposées l'après-midi.



De 17h15 à 18h30, les parents peuvent venir les chercher à l'école Fontquentin ou de 17h45 à 18h30 au centre social de Riorges.

■ Activités pour tous ■ Activités pour CE1 ■ Activités pour CE2-CM

Activités * CP au CM2	Effectifs	Du 08/09 au 20/10	Du 10/11 au 15/12	Du 05/01 au 09/02	Du 02/03 au 13/04	Du 04/05 au 01/06	Du 08/06 au 06/07
Piscine	16/24	Pour tous				Pour tous	Pour tous
Équitation	8	CE2 - CM				CE2 - CM	CE2 - CM
Patinoire	14/20		CE2 - CM	CE1			
Modelage	12		CE2 - CM		CE1		
Multi jeux	12	CE2 - CM	CE2 - CM	Pour tous	CE2 - CM		CE1
Atelier créatif	12				CE2 - CM	CE2 - CM	
Découverte	12						CE1
Tir à l'Arc	12					CE1	CE2 - CM
Cirque	14		CE1	CE2 - CM	CE1	CE2 - CM	
Bowling	12	CE2 - CM			CE2 - CM		
Cuisine	12	CE1	Pour tous				
Atelier libre	14	CE1		CE1	Pour tous		
Peinture sur soie	10			CE2 - CM			CE2 - CM
Ludothèque	12		CE1	CE2 - CM			

Deux sorties surprises sont prévues le premier mercredi soit le 08/09/21, ainsi que le dernier mercredi de l'année, le 15/12/21.

La direction se réserve le droit de modifier ce programme en raison notamment de l'évolution de la crise sanitaire, des conditions météorologiques ainsi que de l'envie des enfants.

Tarifs et conditions d'inscription

Qui peut s'inscrire ?

Tout enfant dont les parents résident à Riorges.
Les non-Riorgeois peuvent également s'inscrire, dans la limite des places disponibles.

Les tarifs LoisiRiorges

Pour les Riorgeois, le tarif ramené à la séance (demi-journée), varie en fonction du quotient familial de 0,87€ à 4,67€. Pour les non-Riorgeois, c'est le tarif maximum qui s'applique.

Le repas du midi

Les tarifs appliqués en 2021/2022 :

- De 1,20€ à 5,11€ selon le quotient familial pour les habitants de Riorges.
- 7,57€ pour les habitants des autres communes.

Une tarification sociale est appliquée avec un prix de repas à 1€ pour les quotients familiaux les plus bas.

Où s'inscrire ?

De 3 ans au CE1

À partir du lundi 19 juillet 2021
au Centre social de Riorges
1 place Jean Cocteau
42153 Riorges
04 77 72 31 25

Pour les CE1-CM2

À partir du mardi 17 août 2021
au Comité Roannais de Vacances
6 rue de Bourgogne
42300 Roanne
04 77 23 67 00

Pièces à fournir à l'inscription

Justificatif de domicile / Feuille de paiement de quotient familial CAF ou dernière feuille d'imposition ou de non-imposition / Attestation de responsabilité civile / Carnet de santé.

